COMMUNIQUE

Ce lundi 16 mars 2020

6ème réunion du Comité ministériel sur le Covid-19, présidée par le Premier ministre

Le comité ministériel sur le COVID-19 présidé par le Premier ministre, Pravind Jugnauth, s'est réuni pour la 6eme fois ce matin (16 mars 2020) au Bâtiment du Trésor à Port-Louis. La situation locale et internationale a été passée en revue. Les développements en Europe et à l'ile de la Réunion ont retenu l'attention. Plusieurs pays Européens ont connu une hausse considérable dans le nombre de cas du COVID-19 durant ces derniers jours. Les cas d'infections à l'ile de la Réunion ont aussi augmenté. A lumière de ces développements, les décisions suivantes ont été prises :

- Tout étranger sortant de, ou ayant transité par le territoire Européen, incluant le Royaume Uni et la Suisse, lors de ces 14 derniers jours, ne sera pas autorisé à entrer dans le territoire mauricien à partir du mercredi 18 mars 2020, 20 heures GMT.
- Tout étranger sortant de, ou ayant transité par l'ile de la Réunion lors de ces 14 derniers jours, ne sera pas autorisé à entrer dans le territoire mauricien à partir de ce lundi 16 mars 2020, 20 heures GMT.
- Les passagers mauriciens et résidents mauriciens sortant des régions mentionnées ne seront pas concernés par l'interdiction d'entrée sur le territoire mauricien. Ils seront toutefois automatiquement placés en quarantaine dès leur arrivée à Maurice.

- Ces mesures énoncées seront effectives pour une période de deux semaines, la situation sera une nouvelle fois passée en revue avant l’expiration de ce délai et les mesures qui s’imposent suivront.

Ministère de la Santé et du Bien-être